Grille d'évaluation de projets – Volet Faire affaire ensemble

Le volet Faire affaire ensemble fait rayonner des modèles diversifiés d'entreprises qui se démarquent par leurs pratiques d'approvisionnement auprès de fournisseurs québécois.

Que ce soit par le choix d'un hôtel ou du fabricant d'emballages, chaque décision de faire affaire ensemble a des retombées tangibles qui contribuent à forger un Québec fier, innovant, engagé et prospère.

	Titre du projet évalué :	
	Critères d'évaluation :	
Orientations	Les orientations de l'entreprise en matière d'approvisionnement auprès de fournisseurs québécois sont réalistes, durables, adaptées au domaine d'activité et à l'âge de l'entreprise.	/20
Cheminement	L'entreprise démontre son cheminement en matière d'approvisionnement auprès de fournisseurs québécois[1] par une progression ou une part significative de son volume d'affaire et/ou de ses dépenses.	/20
Modèles	L'entreprise fait état des liens d'affaires particuliers ou nouveaux créés avec un ou des fournisseurs québécois (1 à 3 exemples) et de leurs impacts (humain, qualité, rapidité, coût, recrutement, logistique, etc.)	/20
Valorisation	L'entreprise fait connaître ses gestes d'approvisionnement (auprès de pairs, fournisseurs, employés, communauté, etc.).	/20
Inspiration	L'attitude positive et le discours de l'équipe entrepreneuriale en faveur de l'approvisionnement auprès de fournisseurs québécois en font des ambassadeurs inspirants pour les autres entrepreneurs.	/20
TOTAL	*Rappel – pour qu'un projet soit retenu comme lauréat, un minimum de 60 % doit être accordé par la majorité des jurés.*	**/100**

[1] Sans égard au fait que ceux-ci soient ou non établis dans la même région administrative que l'entreprise participante.

Lorsqu'une entrevue est tenue au cours du processus de sélection, celle-ci permet de compléter, bonifier ou réajuster l'analyse préalable de la candidature écrite sur la base des critères la grille d'évaluation.

Commentaires et observations du juré